



CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2024

N° 00024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Objet : Régularisation des écritures de la cession immobilière opérée en 2023, à titre onéreux, d'un terrain à RUEIL-MALMAISON (92500), 84 boulevard Bellerive, parcelle cadastrée section BR numéro 247, au profit de la Ville de RUEIL-MALMAISON

Le Conseil,

Vu le Code de l'action sociale et des familles et notamment les articles R.123-39 et suivants,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2241-1 et suivants,

Vu le Code général des propriétés des personnes publiques et notamment ses articles L.3112-1 et L.3211-14,

Vu la délibération n°45 du 21 décembre 2023

Vu le mémoire portant régularisation des écritures de la cession immobilière opérée en 2023, à titre onéreux, d'un terrain à RUEIL-MALMAISON (92500), 84 boulevard Bellerive, parcelle cadastrée section BR numéro 247, au profit de la Ville de RUEIL-MALMAISON

Délibère

Article unique

Les opérations suivantes ont été réalisées sur le budget général (budget 01) :

Pour ces écritures de régularisation, il y a lieu de créditer :

- le compte 775 « Produits des cessions d'immobilisations » de 150 000 € pour le paiement au comptant en 2024
- le compte 775 « Produits des cessions d'immobilisations » de 1 032 500 € pour le paiement différé
- le compte 276348 « Créances sur des collectivités publiques - Autres communes » de 1 032 500 € correspondant à la créance de 147 500 €/an pour les années 2025 à 2031
- le compte 2118 « Autres terrains » de 1 127 217,76 € correspondant à la valeur nette comptable du bien
- le compte 192 « Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations » de 55 282,24 € relatif à la plus-value constatée

Et il y a lieu de débiter :

- le compte 276348 «Créances sur des collectivités publiques - Autres communes » la somme de 1 032 500 €
- le compte 675 « Valeurs comptables des immobilisations cédées » pour un montant de 1 127 217,76 €
- le compte 6761 « Différences sur réalisations (positives) transférées en investissement » de 55 282,24 €

 La Directrice Générale
Secrétaire du Conseil d'Administration

Le Directeur Adjoint des Solidarités

 Jeanne SEBAN

Jim BOSSARD

330004
P/la Présidente
du Conseil d'Administration

Léa FILOCHE
Adjointe à la Maire de Paris
chargée des solidarités
de l'hébergement d'urgence
et de la protection des réfugiés
LEA FILOCHE